

1 DOMAINE DU LEADERSHIP EXECUTIF DU DOYEN

1- Domaine personnel

- Valeurs professionnelles et éthiques
- Force de caractère et management des émotions
- Engagement au développement personnel et professionnel
- Prise de décision et jugement équilibrés

2- Domaine interpersonnel

- Communication efficace et écoute de l'autre
- Relations productives en confiance, respect et support
- Motivation et inspiration de l'autre
- Encouragement de l'esprit d'équipe

3- Domaine éducationnel

- Connaissances pédagogiques pour l'enseignement et l'apprentissage
- Application de la pédagogie
- Construction d'un environnement qui maximise l'apprentissage de l'étudiant
- Construction de communautés d'apprentissage

4- Domaine stratégique

- Construction de la vision de la faculté et de sa culture
- Planification stratégique
- Développement du leadership
- Engagement dans la défense de la mission de la faculté (advocacy)

5- Domaine organisationnel

- Capacité d'opérer de façon efficace dans un cadre organisationnel
- Prend en charge le développement et bien-être du personnel
- Capacité de gérer les ressources pour atteindre les objectifs de la faculté
- Capacité de gérer les systèmes et processus.

2 DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

1- Direction et organisation

- La place qu'occupe la Faculté de pharmacie dans la structure administrative de l'Université est la même que celle qu'occupent les autres facultés, notamment celles des sciences de la santé.
 - o La faculté de pharmacie est totalement autonome des autres facultés : décret de création de la faculté
 - o Possibilité de collaborations aux niveaux de l'enseignement et de la recherche : accords inter-facultaires (co-diplomation, projets de recherche en commun)
 - o Organigramme de l'Université et document décrivant les services de l'Université
 - o L'Université apporte son soutien au développement de partenariats et de conventions avec des lieux de pratique de la pharmacie ainsi qu'avec des établissements externes à l'Université : accords sous l'égide du bureau des relations extérieures, accords avec les hôpitaux pour les stages
 - o L'Université fournit à la Faculté un soutien financier suffisamment solide pour lui permettre de s'acquitter de sa mission et de ses objectifs (budget)
- La structure permet au Doyen et à la Faculté d'être impliqués dans les activités de l'Université et de donner leur avis.
 - o Le doyen fait partie du conseil de l'Université
 - o Le doyen participe activement aux différents comités de l'administration centrale : Liste des comités universitaires dans lesquels la Faculté est représentée
- Le Doyen s'entretient régulièrement et au besoin avec le Recteur de l'Université ou tout autre administrateur supérieur de qui relève la Faculté
 - o Participation au conseil de l'Université
 - o Réunions régulières avec le Recteur et autres membres du personnel de l'administration centrale au besoin
- Le Doyen de la Faculté fait preuve de leadership. Avec son équipe de direction, il est responsable d'assurer que le fonctionnement de la structure administrative soit optimal tout comme la qualité du programme d'enseignement de la pharmacie, selon :

- La description de poste du doyen de la faculté
- L'organigramme de la faculté
- L'évaluation régulière du leadership du doyen

2- Système d'information

- La faculté de pharmacie dispose d'une politique de collecte, de sécurisation, de traitement, d'analyse et d'exploitation des informations
 - Les données concernant les étudiants devraient être collectées et analysées
 - Les données concernant les enseignements devraient être collectées et analysées
- La faculté de pharmacie est dotée d'une structure d'information et de prospective
 - Création d'une fiche de collecte des données des étudiants
 - Evaluation régulière des enseignements
 - Développement du département informatique
 - Formation du personnel informatique
 - Plan d'analyse régulière des données disponibles
- La faculté de pharmacie assure l'archivage et la diffusion de l'information administrative, pédagogique et scientifique
 - Adoption des méthodes électroniques et informatiques
- La faculté de pharmacie dispose de services numériques au service de ses étudiants et son personnel
 - Accès garanti aux bases de données scientifiques électroniques
 - Accès aux notes des étudiants par voie informatique
- La faculté de pharmacie assure l'organisation, la gestion et la promotion de la communication avec les parties prenantes internes et externes
 - Séminaires de communication entre enseignants
 - Cours de communication aux étudiants
 - Adoption de la communication électronique et des formes spécifiques

3- Les conditions d'élaboration des politiques

- La faculté de pharmacie publie des politiques, procédures et critères liés à l'admission, progression académique, graduation, probation académique, remédiation, politique en cas d'absence, expulsion, réadmission, et les droits au procès.

- Ces documents doivent inclure au minimum :
 - Règlement intérieur
 - Manuel de l'étudiant
 - Charte éthique
 - Charte des examens
 - Critères de recrutement du personnel et des enseignants
 - Critères de promotion du personnel et des enseignants
 - Autre politiques et procédures
- La mission de la Faculté et les objectifs de formation et de recherche qui en découlent sont définis. Ils sont en accord avec ceux de l'Université. Ils ont été élaborés en collaboration avec les partenaires en tenant compte des besoins de la société.
 - Document « Mission, vision, objectifs et valeurs de la faculté »
 - Il existe un processus systématique de planification et d'évaluation régulière de sa mission et des objectifs qu'elle s'est fixés.
 - Les partenaires internes et externes de la Faculté sont impliqués dans le processus de planification : comités, conseil, diplômés, étudiants...
- La faculté de pharmacie dispose de structures chargées d'élaborer des politiques concertées de formation, de recherche et de gouvernance
 - Comités de qualité, pédagogique, de recherche, exécutif...
- La faculté de pharmacie organise sa concertation interne pour l'élaboration de ses différentes politiques : formation, recherche, gestion administrative et gouvernance
 - Présence du document « Principes de qualité »
 - Présence du plan d'action stratégique et du plan d'amélioration de la qualité
- La politique de la faculté de pharmacie est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur et la recherche
 - Doyen membre du groupe travaillant pour l'agence de qualité de l'enseignement supérieur
 - Doyen membre de sociétés scientifiques Libanaises et/ou internationales
- La politique et la stratégie de la faculté de pharmacie, notamment dans les domaines de la recherche, de la formation, des relations internationales et des services rendus à la société, tiennent compte de ses environnements local, national et international.

- Relations privilégiées avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales Libanaises : ministères, Ordre des Pharmaciens du Liban
- Doyen membre du « Board Académique » de l'Ordre des Pharmaciens du Liban
- Doyen membre de la Commission Internationale des Doyens de Pharmacie d'Expression Française (CIDPHARMEF)
- Relations privilégiées avec les firmes pharmaceutiques : mise en place de Diplômes Universitaires pour formation continue
- Relations privilégiées avec les sociétés savantes Libanaises et internationales
- La faculté de pharmacie fait usage de ses marges d'autonomie
 - Présentations de projets académiques et de recherche aux bailleurs de fonds
- La faculté de pharmacie est dotée d'un projet de développement
 - Projet d'assurance qualité et d'accréditation
 - Renouvellement du cursus de façon régulière
 - Création de nouveaux masters
- Les arbitrages budgétaires font l'objet d'une procédure concertée
 - Discussion de l'allocation budgétaire au niveau du conseil de la faculté et de l'administration centrale de l'Université Libanaise

4- Pilotage des composantes et des services

- La structure de la faculté de pharmacie est adaptée à la réalisation de ses missions et objectifs ; elle permet un pilotage efficace
 - Revue annuelle de l'adaptation de la structure de la faculté et possibilité de modification conséquente sous décision du doyen
 - Organigramme de la faculté et statuts : Les liens hiérarchiques des administrateurs de la Faculté sont explicitement décrits tout comme leurs responsabilités
 - Document de pilotage administratif et académique: la faculté fait connaître les responsabilités des administrateurs et des responsables académiques (coordinateurs, chefs de départements,...) → Documents de Politiques administratives et pédagogiques ; descriptions de poste
- Les différentes instances de pilotage et de gestion ont des fonctions, des compétences, et des responsabilités clairement définies ; celles-ci sont attribuées en cohérence avec les missions et les objectifs de la faculté de pharmacie.

- Job descriptions des différents personnels clairement définis
- Politiques et procédures des différents départements rédigés
- Plan d'évaluation régulière du fonctionnement des départements
- La faculté de pharmacie est organisée de sorte que les responsabilités confiées puissent être exécutées pleinement
 - La Faculté est organisée selon un système de gouvernance composé de conseils, de comités et de commissions décisionnels et consultatifs (notamment d'une commission pédagogique) lui permettant d'accomplir sa mission : Liste des structures consultatives et décisionnelles de la Faculté
 - Revue annuelle de l'adaptation de l'organisation de la faculté et possibilité de modification conséquente sous décision du doyen
 - Documents qui décrivent les mandats et la composition des divers comités et des commissions de la Faculté
 - Compte-rendu des réunions des comités
- Le système de gouvernance prend des dispositions pour tenir compte des opinions et avis des étudiants et personnels
 - Participation des étudiants au comité pédagogique
 - Participation des étudiants au comité de qualité
 - Actions correctives planifiées en conséquent des évaluations des enseignements par les étudiants
 - Actions correctives planifiées en conséquent de l'évaluation des objectifs d'apprentissage et des compétences
- La faculté de pharmacie dispose d'un règlement intérieur concerté
 - Règlement intérieur régulièrement mis en revue et agréé par l'administration centrale de l'Université Libanaise
- Le doyen gère et alloue les ressources en conformité avec les objectifs de la faculté de pharmacie ; il organise l'évaluation de l'efficacité de leur mise en œuvre
 - Discussion de l'allocation budgétaire au niveau du conseil de la faculté et de l'administration centrale de l'Université Libanaise
 - Mise en revue annuelle de l'allocation du budget

- La faculté de pharmacie garantit les moyens matériels nécessaires et appropriés, pour un bon déroulement de ses activités
 - o Les politiques de l'Université donnent à la Faculté une autonomie suffisante dans l'allocation et l'usage de ses ressources financières, à partir du budget de l'administration centrale.
 - o La Faculté opère avec un budget planifié et géré selon des normes de bonne gestion.
 - o Possibilité de fonds supplémentaires de la part des bailleurs de fond

5- Le management des fonctions supports au service des missions

- La faculté de pharmacie gère ses ressources humaines en conformité avec ses missions et ses valeurs
 - o Revue annuelle de l'adaptation de l'organisation de la faculté et possibilité de modification conséquente sous décision du doyen
- La faculté de pharmacie gère son patrimoine et ressources financières en conformité avec ses missions et ses valeurs
 - o La Faculté possède des locaux adéquats et en nombre suffisant pour accomplir sa mission.
 - o Revue annuelle de l'adaptation du patrimoine et des ressources financières de la faculté et possibilité de modification conséquente sous décision du doyen, en concertation avec les commissions des laboratoires, informatiques et le conseil de la faculté
- Les services communs contribuent à la mise en œuvre du projet de la faculté de pharmacie.
 - o Mise en revue régulière de la distribution des bureaux, des salles de réunion, des salles de cours et des appareillages de laboratoire

6- Les démarches qualité

- La faculté de pharmacie a une politique qualité bien définie et partagée, en conformité avec ses missions et valeurs
 - o Projet d'assurance qualité puis d'accréditation
 - o Présence de plan d'action stratégique, impliquant les différents acteurs concernés, et incluant des mesures objectives de l'atteinte des objectifs
 - o Processus systématique de planification, d'implémentation, et d'évaluation : Plan d'évaluation global de la faculté
 - o Résultats de l'évaluation utilisés pour l'amélioration de la qualité

- La faculté de pharmacie développe des démarches qualité pour ses différentes activités
 - o Démarche qualité pour le décanat
 - o Démarche qualité pour les départements administratifs
 - o Démarche qualité pour les départements académiques
- La faculté de pharmacie organise périodiquement son autoévaluation et la révision de l'ensemble de ses activités
 - o Auto-évaluation annuelle
 - o Evaluation externe chaque 5 ans

3 DOMAINE DE LA FORMATION

1- Domaine de l'offre de formation et son pilotage

- La Faculté élabore le curriculum (cursus), définit ses objectifs pédagogiques, sa structuration, son contenu (domaines d'études et disciplines impliquées), et précise les méthodes d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation utilisées.
 - o Ce curriculum apporte aux étudiants des connaissances, des compétences et des aptitudes à la pratique professionnelle (pratique acquise à la faculté et/ou au cours de stages), mais aussi des aptitudes à l'auto-apprentissage et à la formation tout au long de la vie professionnelle.
 - o Le curriculum comprend des enseignements obligatoires et des enseignements spécialisés préparant les étudiants à leur orientation et à leur insertion professionnelle : voir document cursus et règlement intérieur
 - o Le tableau annuel des cours avec leur intitulé, une brève description, les méthodes pédagogiques suivies et le nom et la qualité des enseignants responsables existe : voir manuel des étudiants, syllabus détaillés des cours et objectifs d'apprentissage
 - o Le comité d'enseignement et d'apprentissage : porte à la connaissance des étudiants et des enseignants les objectifs du programme et les éléments qui le composent, et choisit la philosophie et le modèle de curriculum.

- Il s'assure que le curriculum soit structuré et son contenu élaboré afin d'encourager la coordination interdisciplinaire et l'acquisition progressive des compétences des étudiants, s'assure que les disciplines sont programmées de façon continue, coordonnée et concertée afin d'éviter les redondances et les recouvrements inutiles et d'atteindre les objectifs d'apprentissage de chaque cours (grille d'analyse de concordance)
- Le département d'orientation et de présentation des métiers aide au choix professionnel des étudiants.
- L'offre de formation est cohérente au regard de la mission de la faculté de pharmacie, ses objectifs, en plus de ses moyens matériels, humains et pédagogiques
 - Institution publique, dont les frais d'inscription sont à la portée de toute la population Libanaise
 - Garantie de la santé publique et du patient : les compétences demandées du pharmacien sont à la base de la structure et du contenu du cursus
 - Recherche de l'excellence dans l'exercice de la profession
 - Référentiel métier de la pharmacie
- La faculté de pharmacie offre des formations en adéquation avec ses environnements scientifique et socio-professionnel, en tenant compte du contexte national et international.
 - Profession diversifiée de la pharmacie : communauté, hôpital, clinique, industrie, management, recherche
 - Marchés du travail national et international
 - Etudes décrivant la pratique pharmaceutique dans le pays : publications concernant le sujet
- La faculté de pharmacie s'occupe de formations professionnelles et de recherche ; ceci se fait en formation initiale et en formation continue
 - Cursus de Pharmacie en formation initiale
 - Diplômes de Masters professionnels ou de recherche
 - Doctorat en Pharmacie (PharmD)
 - Certificats et diplômes universitaires en formation continue
 - Algorithme des formations

- La faculté de pharmacie évalue régulièrement l'adéquation de son offre de formation
 - o Revue chaque 3 ans
 - o Décision d'arrêt ou de démarrage de différents diplômes ou certificats
- La faculté de pharmacie rend visible son offre de formation
 - o Affichage sur le site web
 - o Brochures de l'offre de formation
 - o Manuel de l'étudiant
 - o Orientation des étudiants potentiels et actuels
 - o Mise à jour régulière
- La faculté de pharmacie développe des structures de pilotage et de mise en œuvre des formations
- L'offre de formation s'appuie sur des approches pédagogiques adaptées et innovantes
 - o Comité d'enseignement et d'apprentissage
 - o Adoption des compétences professionnelles nationales et internationales
 - o Formation régulière des enseignants et assistants
- Socle de connaissances offert : Le curriculum apporte aux étudiants les bases scientifiques pour l'acquisition du socle de connaissances nécessaire à la pratique professionnelle
 - o Bases en Sciences Fondamentales, Biomédicales et Cliniques, Pharmaceutiques, Sociales, Comportementales, Législatives, Economiques : cours obligatoires communs
 - o Les cours de base sont séquencés de façon appropriée, et les connaissances et compétences y sont introduites de façon graduelle, puis elles sont renforcées, et avancées tout au long du cursus : grilles cours et compétences
 - o Enseignements pluridisciplinaires possibles (intégrés/coordonnés) : Options professionnelles du cursus, diplôme de Docteur en Pharmacie (PharmD), et Masters professionnels
 - o Accès des étudiants à la recherche : masters de recherche et possibilité de formation doctorale (en collaboration avec l'Ecole Doctorale des Sciences et Technologies de l'Université Libanaise) ; partenariats internationaux
 - o Accès à des formations optionnelles (langues étrangères, culture générale...)
- Formation professionnalisante basée sur les compétences : selon les compétences recommandées par l'Ordre des Pharmaciens au Liban et la Fédération Internationale

Pharmaceutique. Ces référentiels sont adaptés aux compétences de base (Core competencies for pharmacists) et celles spécialisées (clinique, officine, hôpital, industrie, recherche...).

2- Politique d'admission et de sélection des étudiants ; progression des étudiants

- La Faculté développe et diffuse les critères d'admission et le processus de sélection des étudiants. La Faculté définit sa capacité en tenant compte de ses ressources et des besoins locaux et nationaux.
 - o Politique et conditions d'admission, critères de sélection (le cas échéant) : Voir règlement intérieur
 - o Tableau du nombre d'étudiants admis au cours des 5 dernières années et de leur cheminement dans le programme d'études : statistiques département d'informatique ; indiquer les échecs, abandons, exclusion, taux de diplomation
 - o Évolution du nombre de diplômés dans la région et le pays et type d'emploi occupé : statistiques Pharmaclub
- La Faculté collabore avec les organismes de santé nationaux afin d'établir les besoins en termes du nombre de diplômés et des compétences attendues des diplômés en pharmacie :
 - o Numerus clausus de la part de l'ordre des pharmaciens
 - o Distribution sur les options de formation selon les besoins du pays : études épidémiologiques publiées

3- L'accompagnement de l'étudiant dans sa formation

- La faculté de pharmacie a une politique d'accueil, de suivi et d'aide à la réussite de ses étudiants
 - o Service des affaires estudiantines
 - o Manuel de l'étudiant
 - o Comité ad hoc en cas de litige
- La Faculté diffuse les règles concernant la progression des étudiants pendant leurs études, incluant notamment : normes de succès, reprise, échec, exclusion, ré-admission, reconnaissance de crédits.
 - o Manuel de l'étudiant

- La Faculté diffuse la charte sur la fraude et le plagiat. La Faculté s'assure que ces règles sont appliquées avec rigueur.
 - o Charte des examens
 - o Politique anti-fraude
 - o Comité ad hoc pour évaluation des litiges des thèses
- La faculté de pharmacie offre la possibilité d'une mobilité interne (passerelles) et externe (nationale, internationale).
 - o Séances d'orientation
 - o Comité ad hoc pour l'étude de dossiers
- La faculté de pharmacie a une politique d'accès à la documentation et à tous les supports pédagogiques
 - o Bibliothèque réelle et virtuelle (bases de données électroniques...)
 - o Photocopies des cours en cas de besoins
 - o Projecteur LCD dans toutes les salles de cours

4- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- La Faculté utilise des méthodes d'enseignement et d'apprentissage valides pour la formation des pharmaciens (connaissances, savoir-faire, attitudes, savoir agir, comportement, jugement et valeurs requises pour la pratique professionnelle)
 - o En plus des connaissances, les méthodes pédagogiques utilisées enseignent à l'étudiant les principes des méthodes scientifiques, les interrogations et le raisonnement scientifique
 - o La Faculté pratique des stratégies actives d'enseignement, des exercices de simulation, de résolution de problèmes, le développement d'esprit critique, auto-apprentissage, inter-professionnalité (collaboration inter-professionnelle – Inter Professional Education, surtout durant les stages hospitaliers)
 - o Le curriculum comprend des cours didactiques, le travail en équipes, le travail par projet, l'expérimentation pratique, les stages : Emploi du temps détaillé et allégé

5- Corps enseignant et personnel

- Afin de s'acquitter de sa responsabilité d'offrir un programme de pharmacie de qualité et de l'évaluer, la Faculté dispose d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés se dédiant à temps plein aux activités académiques.

- La Faculté compte aussi sur un nombre suffisant d'autres personnels comme des enseignants à temps partiel ou des vacataires, des maîtres de stage et des personnels administratifs et techniques.
- Les expertises des enseignants incluant les maîtres de stage sont diversifiées et elles couvrent l'ensemble des disciplines pertinentes permettant à la Faculté de s'acquitter de sa mission d'enseignement et de recherche. Ces disciplines sont celles des sciences biomédicales, sciences pharmaceutiques, sciences administratives et du comportement et des sciences cliniques.
- La Faculté encourage la formation continue et le développement professionnel de ses personnels selon leurs responsabilités respectives.
 - o Séminaires de formation réguliers du personnel
- La Faculté évalue la performance des personnels sur une base régulière.
 - o Plan d'évaluation global de la faculté
- La Faculté utilise des critères explicites d'évaluation et de promotion des enseignants (connus de ces derniers).
 - o Critères de promotion fixés par la loi
 - o Critères de promotion détaillés par le comité de recherche
- Les enseignants et les étudiants de la Faculté ont libre accès à la bibliothèque et à des ressources informatiques adéquates et suffisantes en nombre.
 - o Accès à la bibliothèque des sciences médicales
 - o Accès à distance aux bases de données électroniques
 - o Accès aux ordinateurs communs et privés

6- L'évaluation et la révision des enseignements

- Le cursus et les syllabus sont soumis à des révisions et des évaluations régulières
 - o Comité stratégique
 - o Comité d'enseignement et d'apprentissage
- Les enseignements sont soumis à des révisions et des évaluations régulières
 - o Comité d'assurance qualité (évaluation des enseignements)
 - o Diffusion des résultats
 - o Diffusion d'actions correctives

- La faculté de pharmacie développe des processus d'amélioration de la pédagogie
 - o Approvisionnement des salles de cours des appareillages nécessaires
 - o Approvisionnement des laboratoires des appareillages et produits nécessaires
 - o Formation régulière des enseignants et assistants

7- Le contrôle des connaissances et des apprentissages des étudiants

- Les méthodes d'évaluation des étudiants sont adaptées aux objectifs du curriculum.
 - o La Faculté utilise des méthodes d'évaluation diversifiées, valides et pertinentes : formation des enseignants à la docimologie
 - o La Faculté utilise des méthodes appropriées pour documenter la progression désirée des étudiants : statistiques annuelles
 - o La Faculté communique les résultats des évaluations de façon confidentielle : possibilité de retrait sur le site web de la faculté
- La faculté de pharmacie valide les apprentissages tout au long des parcours de formation :
 - o validation des informations et des objectifs d'apprentissages par cours
 - o validation des compétences en stage : portfolio, examens pratiques
- Les épreuves d'évaluation sont en cohérence avec les objectifs d'apprentissage
 - o Vérifiées par le comité d'assurance qualité
 - o Charte des examens
 - o Les étudiants peuvent consulter leurs copies d'examen et éventuellement déposer un recours suite aux résultats d'un examen
- Les modalités de contrôle des connaissances sont objectives, équitables, fiables, publiées et communiquées
 - o Etudiants sont au courant des modalités de l'évaluation dès la distribution du syllabus
 - o Manuel de l'étudiant

8- L'orientation et l'insertion professionnelle

- La Faculté met en place un programme d'aide et de soutien aux étudiants (suivi académique, suivi de carrière, référence aux services universitaires, au besoin).
 - o Département d'orientation
 - o Manuel de l'étudiant

- La faculté de pharmacie développe un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle
 - o Stages diversifiés
 - o Manuel des stages
 - o Orientation professionnelle par les diplômés
- La faculté de pharmacie développe des partenariats avec le milieu socio-professionnel
 - o Partenariat avec les firmes pharmaceutiques
 - o Partenariat avec d'autres facultés à l'Université Libanaise
 - o Partenariat avec d'autre facultés de pharmacie au Liban ou ailleurs
- La faculté de pharmacie développe un dispositif de suivi de l'employabilité des diplômés
 - o Suivi par le biais de l'amicale des anciens (Pharmaclub)

9- Activités de pratique professionnelle (stages, simulations, laboratoire de pratique pharmaceutique)

- Le curriculum comporte, sous la responsabilité de l'équipe facultaire et l'encadrement de praticiens, des activités de pratique pharmaceutique réelle et/ou simulée pour permettre aux étudiants d'acquérir les compétences souhaitées.
 - o Elles ont pour but d'intégrer, appliquer, renforcer et approfondir les connaissances, les aptitudes, les comportements et les valeurs abordées tout au long du curriculum : Manuel de stage
 - o Laboratoire de simulation (en cours) : liste des exercices de pratique pharmaceutique dans des situations de simulation, avec leurs objectifs d'apprentissage
- La Faculté s'appuie sur un nombre adéquat de terrains et de maîtres de stage, en officine et à l'hôpital (en pharmacie hospitalière, services cliniques, laboratoires de biologie médicale) et dans les autres milieux professionnels pharmaceutiques (industrie, agences de santé, laboratoires de contrôle de qualité, grossistes répartiteurs...).
 - o Des critères explicites sont appliqués pour l'agrément des maîtres de stage. Un processus d'évaluation des lieux et des maîtres de stage est réalisé. La Faculté communique de façon efficace avec les maîtres de stage et les étudiants en stage.
 - o Les compétences acquises par les étudiants à l'issue du stage sont évaluées : Evaluation régulière des compétences.

- Document de pilotage des stages :
 - liste des exercices de pratique pharmaceutique en situation réelle, avec leurs objectifs d'apprentissage et précisant les qualifications professionnelles et les responsabilités des personnes qui supervisent l'exercice et le niveau de contact avec les patients et d'autres professionnels de santé ;
 - documents relatifs à l'agrément des maîtres et des lieux de stage ;
 - liste des terrains de stage et des maîtres de stage ;
 - processus d'évaluation des terrains de stage ;
 - la liste des enseignants ou autres personnels impliqués dans la gestion des stages.

10- La formation doctorale

- La faculté de pharmacie garantit la qualité des formations doctorales par leur adossement scientifique et par des stratégies de coopération nationale et internationale
 - Masters en co-diplomation
 - Doctorat en co-tutelle ou en co-direction
 - Masters de recherche encadrés par des équipes de chercheurs
- La faculté de pharmacie développe un dispositif d'encadrement, de suivi et d'insertion de ses docteurs
 - Equipes de recherche de la faculté

11- La formation tout au long de la vie

- La formation continue fait partie intégrante de l'offre de formation
- La faculté de pharmacie favorise l'accueil des adultes en reprise d'études
- La faculté de pharmacie assure des formations diplômantes et/ou certifiantes pour des publics du milieu académique et des milieux socio-professionnels (pharmaciens ou autres professionnels, le cas échéant)
 - Partenariat avec les organisations professionnelles, les sociétés savantes et les firmes pharmaceutiques pour ce genre de formation

4 DOMAINE DE LA RECHERCHE

1- L'organisation, la structuration et le développement de la recherche

- La Faculté s'implique dans la recherche scientifique, facilite les activités de recherche des enseignants chercheurs, contribue à l'amélioration de la qualité, et œuvre en vue de valoriser les résultats de la recherche.
 - o Politique globale de recherche de la faculté
 - o Collaboration avec le comité central de recherche de l'Université Libanaise
 - o Collaboration avec l'Ecole doctorale des Sciences et Technologie de l'Université Libanaise
- La faculté de pharmacie définit ses priorités de recherche et met en œuvre les moyens adaptés
 - o Comité de recherche
 - o Politique de recherche
 - o Masters de recherche
 - o Equipes de recherche
 - o Création du Département de recherche
- La faculté de pharmacie dispose de structures de pilotage et de suivi de la recherche
 - o Comité de recherche
 - o Département de recherche
- La faculté de pharmacie organise une réflexion stratégique et une évaluation interne en matière de recherche
 - o Comité de recherche
 - o Département de recherche
 - o Séminaires de recherche
 - o Projets de recherche décloisonnés
 - o Documents relatifs aux orientations stratégiques pour la recherche
 - o Bilan de la recherche scientifique des membres de la Faculté
- La faculté de pharmacie développe une recherche qui répond aux besoins de son environnement
 - o Encouragement de la recherche appliquée

- La faculté de pharmacie encourage le dynamisme de la recherche et motive ses enseignants chercheurs
 - o Critères de recrutement
 - o Critères d'avancement et de promotion
- La faculté de pharmacie développe une politique de formation à la recherche et par la recherche
 - o Séminaires de formation en recherche
 - o Création et élaboration de masters de recherche
 - o Accueil d'étudiants en stage de recherche
- La faculté de pharmacie assure une fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques
 - o Centre de pharmacovigilance
 - o Centre national interfacultaire (LFDCA – Lebanese Food, Drug and Chemical Administration)
 - o Encouragement des doctorants en co-tutelle et en co-direction

2- Les relations et les partenariats scientifiques

- La faculté de pharmacie veille en interne à la mutualisation des activités de recherche
 - o Séminaires de recherche
 - o Projets de recherche décloisonnés à l'intérieur de la faculté
 - o Ouverture vers d'autres universités
- La faculté de pharmacie met en place une stratégie de partenariats privilégiés en matière de recherche aux niveaux régional et national
 - o Partenariat avec les organisations gouvernementales
 - o Partenariat avec les organisations non gouvernementales
 - o Partenariat avec les firmes pharmaceutiques
 - o Partenariat avec les facultés de pharmacie d'autres universités

- La faculté de pharmacie assure un développement structuré des partenariats internationaux en matière de recherche
 - o Encouragement des doctorats en co-tutelle et en co-direction
 - o Accueil de missionnaires pour l'enseignement et la recherche
 - o Encouragement de la participation des enseignants et étudiants aux événements scientifiques internationaux
- La faculté de pharmacie dispose d'une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique
 - o Construction du coin recherche sur site web
 - o Diffusion aux autorités et partenaires concernés
 - o Journées nationales pour la recherche
- La Faculté établit une stratégie de développement de la coopération internationale incluant
 - o les programmes d'échanges étudiants (6eme année)
 - o la mobilité enseignante (HDR, autres formations)
 - o la collaboration en recherche (projets internationaux)

3- La valorisation de la recherche

- La faculté de pharmacie mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de la recherche
 - o Critères d'avancement et de promotion basés sur la recherche et l'enseignement
 - o Création du prix du meilleur chercheur de l'année
- La faculté de pharmacie contribue au développement de la propriété intellectuelle
 - o Encouragement des patentes au niveau de projets de recherche innovateurs
- La faculté de pharmacie veille à la diffusion de la culture scientifique

5 DOMAINE DE LA VIE UNIVERSITAIRE

1. L'accueil et la prise en charge des étudiants et des personnels

- La Faculté offre un environnement favorable au développement de comportements professionnels et éthiques et propice aux relations harmonieuses entre l'administration, les personnels et les étudiants.

- Charte d'éthique de la faculté
- Charte des droits et devoirs des étudiants
- La faculté de pharmacie met en place des dispositifs d'accueil et d'orientation des étudiants et des personnels
 - Comité d'accueil des étudiants (Welcome day)
 - Séances d'orientation des étudiants
- La faculté de pharmacie accorde une attention aux besoins spécifiques des étudiants et personnels
 - Comité des étudiants
 - Caisse des plaintes
 - Politique de porte ouverte du décanat et autres services
- La faculté de pharmacie met en place des dispositifs d'information des étudiants et des personnels
 - Chaîne d'information entre assistantes administratives, étudiants et enseignants
 - Groupes sur Whatsapp et mails électroniques
 - Grand écran visible pour informations et affaires courantes
- La Faculté a une politique explicite pour la représentation étudiante dans ses instances et pour leur participation appropriée dans les structures responsables de la conception, de la gestion et de l'évaluation du curriculum et dans tous les autres domaines qui les concernent.
 - Comité des étudiants
 - Participation au comité d'enseignement et d'apprentissage (au besoin)
 - Evaluation des enseignements par les étudiants
- La Faculté maintient un dialogue avec ses étudiants et s'assure de leur liberté d'expression.
- La Faculté encourage le leadership et le professionnalisme des étudiants.
 - Cours de coaching et de communication dans le cursus
 - Méthodes pédagogiques favorisant l'interaction, les présentations orales, les travaux de groupes...
 - Encouragement d'activités extracurriculaires
- La Faculté informe régulièrement les étudiants dans les domaines qui les concernent.
 - Affichage régulier sur site web de toute activité
 - Chaîne d'information sur réseaux électroniques

2. Les activités culturelles et sportives

- La faculté de pharmacie développe une politique d'activités culturelles et sportives
 - o Les activités culturelles et sportives sont nécessaires à l'épanouissement des étudiants à l'université, en accord avec le décanat
- La faculté de pharmacie développe des structures et associations culturelles et sportives
 - o Présence du club des anciens, « Pharmaclub »
 - o Mise en place d'un club sportif et culturel (campus)
- La faculté de pharmacie met à la disposition des étudiants et des personnels les ressources nécessaires pour mener à bien leurs activités culturelles et sportives

3. Les conditions de vie, de travail et d'études des acteurs de l'université (santé, hygiène, sécurité...)

- La faculté de pharmacie offre un cadre convivial aux différents acteurs
 - o Les locaux administratifs, d'enseignement et de recherche sont bien équipés, confortables et conformes aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.
 - o Aménagement régulier des salles de cours, de réunions et des bureaux
- La faculté de pharmacie garantit les conditions d'hygiène et de sécurité de ses étudiants et de ses personnels sur l'ensemble de ses sites
 - o Plan d'évacuation en cas d'incendie
 - o Procédures des laboratoires respectant les conditions d'hygiène et de sécurité
 - o Formation des chefs de laboratoire sur les conditions d'hygiène et de sécurité aux laboratoires
- La faculté de pharmacie assure à ses personnels et étudiants l'accès à des services de santé ; la Faculté s'assure aussi que l'information concernant les services aux étudiants offerts par la Faculté et par l'Université sont facilement accessibles aux étudiants (service de santé, services psychologiques, aide financière).
 - o Service de santé sur le campus : programme de vaccination est mis en place pour les stages hospitaliers.
 - o Assurance obligatoire de tous les étudiants et personnels
 - o Présence de médecin en permanence dans les locaux des foyers universitaires

- La faculté de pharmacie développe des partenariats avec les collectivités, les organismes de la ville et de la région en faveur de ses étudiants et de ses personnels
 - o Partenariat avec les officines, les laboratoires d'analyses médicales et les hôpitaux pour la formation en stage
 - o Partenariat avec des firmes pharmaceutiques pour la formation continue et les projets de recherche
 - o Partenariat avec l'Ordre des Pharmaciens
 - o Partenariat avec le Ministère de la Santé
 - o Projets de partenariat avec la Municipalité de Beyrouth
- La faculté de pharmacie contribue, avec les services concernés, à la prise en charge des étudiants et des personnels (restauration, hébergement, transport, ...)
 - o Restauration rapide ; projet d'amélioration
 - o Présence de foyers sur le campus

4. Responsabilité sociétale (éthique, citoyenneté, égalité des chances, développement)

- La faculté de pharmacie s'implique et encourage les activités citoyennes, les échanges et les débats sociétaux
 - o Cours divers introduits au niveau du cursus (éthique, droits de l'homme, ...)
 - o Encouragement du comité des étudiants
 - o Encouragement du club sportif et culturel
- La faculté de pharmacie est attachée au principe de l'égalité des chances (équité)
 - o Une liste des valeurs de la faculté, dont l'équité, est diffusée
 - o Elle est enseignée aux étudiants au cours d'éthique pharmaceutique et bioéthique
- La faculté de pharmacie veille au respect des principes et règles d'éthique et de déontologie
 - o Une charte d'éthique de la faculté existe et est diffusée
 - o Son non-respect entraîne des conséquences pénales (fraude, irrespect, ...)
- Les installations, les équipements et les pratiques de la faculté de pharmacie prennent en considération la dimension environnementale et le développement durable.
 - o Prise en compte du côté écologique : recyclage du matériel
 - o Prise en compte de la santé des universitaires (projet de recherche sur ce thème)
 - o Prise en compte de la santé professionnelle du personnel surtout.

Qualité de l'enseignement supérieur : Rôles des différents acteurs

